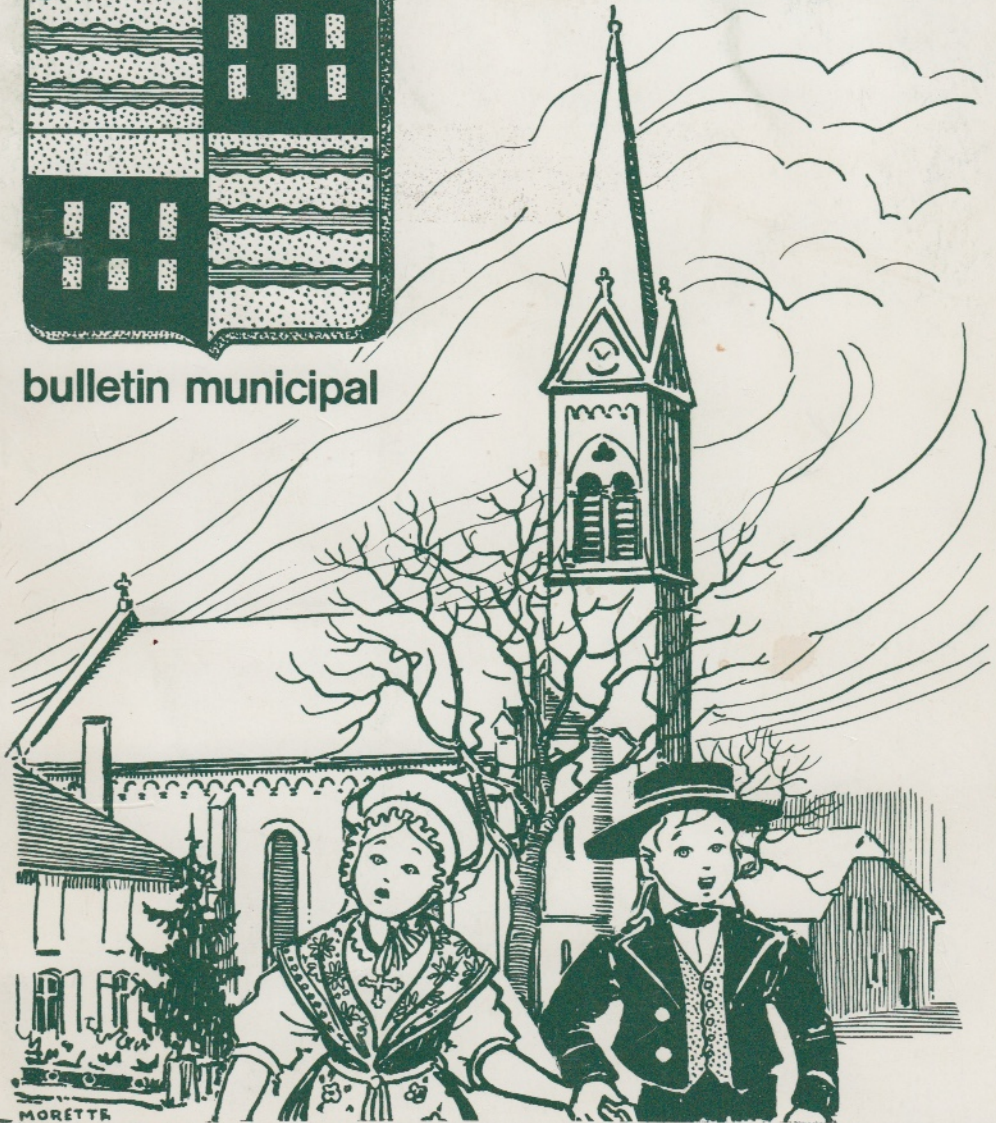


# vernéville

*actualités*



bulletin municipal



# Avant-propos

PAR GABRIEL WATRIN  
MAIRE DE  
VERNEVILLE.



1979 et 1980 sont passés sans bulletin, le présent chevauche sur ses deux années et certains évènements qui y sont relatés datent de plus d'un an. Certes la presse quotidienne vous tient au courant de tout ce qui se passe, mais il n'est pas inutile de rappeler les faits qui se passent dans notre petit village.

Au cours de ces deux dernières années, nous avons continué à réaliser le programme établi par le Conseil Municipal ; d'importants travaux de sécurité ont été exécutés dans les écoles ; la plantation d'arbres commencée l'an dernier continuera cette année. Le dossier préparatoire en vue de l'agrandissement du cimetière étant terminé, cet agrandissement va pouvoir se faire. La déviation du C.D. 11 qui

va permettre de contourner la localité se termine et, d'ici peu les nuisances et les dangers provoqués par la circulation intense que nous connaissons, vont disparaître. En 1980, le Conseil Municipal sensibilisé par des personnes soucieuses de ne pas laisser sombrer dans l'oubli nos concitoyens victimes des combats qui ont jalonné ce dernier siècle, a pris la décision d'ériger un monument à leur mémoire. Vous trouverez dans ce bulletin, une photo de la maquette du projet qui a été retenu. Ce projet qui est l'œuvre d'un sculpteur spécialisé est en ce moment soumis pour avis à la Direction de l'Équipement et à Madame l'Architecte en Chef des Monuments de France, sous le couvert de Monsieur le Sous-Préfet de Metz-Campagne.

Je remercie tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin et je vous renouvelle mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année en espérant que VERNEVILLE sera toujours un village où il fait bon vivre.



# UN PEU D'HISTOIRE MUNICIPALE

## LISTE DES MAIRES ET ADJOINTS DE 1804 JUSQU'A NOS JOURS.

D'après les archives que nous possédons, nous pouvons indiquer les maires et adjoints qui se sont succédés depuis l'an 12 : (1804) début de l'Empire, alors que le maire en fonction était Mr. JACQUARD Nicolas.

- 1er Septembre 1807 :

Le Préfet de la Moselle reconduit dans ses fonctions de maire Mr. JACQUARD et nomme Mr. BOULIER François adjoint.

- 19 Avril 1812 :

Mr. HUYN Louis de Vernéville, ancien officier est nommé maire en remplacement de Mr. JACQUARD démissionnaire.

- 15 Mai 1815 :

Retour de l'Empereur (cent jours) des élections ont lieu ; Mr. ETIENNE Jean-Nicolas est élu maire et Mr. BOULIER Pierre adjoint.

- 1er Janvier 1816 : Louis XVIII a repris le pouvoir (Restauration) Mr HUYN Louis est réinstallé dans ses fonctions de maire par le Préfet et Mr. BARON Jean, tailleur d'habits est nommé adjoint.

- 10 Mai 1823 :

Mr. DURAND Charles, Chevalier de l'Ordre Royal de St-Louis, Chevalier de la Légion d'Honneur qui réside à Vernéville depuis le 5 Mai, est nommé maire par le Préfet en remplacement de Mr. HUYN décédé.

- 6 Avril 1824 :

Mr. METHLIN Jean-Nicolas, fermier à Chantraine est nommé maire.

- 10 Avril 1826 :

Mr. JOLY Gabriel-Antoine est nommé maire et Mr. AMARD Etienne, adjoint.

- 6 Octobre 1830 :

Mr. BOULIER Pierre succède à Mr. JOLY.

- 27 Novembre 1831 :

Mr. MARION Dominique, propriétaire, remplace Mr. BOULIER comme maire et Mr. PELTIER Jean-François, charron est nommé adjoint.

- 6 Juillet 1834 :

Mr. PELTIER Jean-François devient maire et Mr. BOULIER Antoine, marchand de bois, adjoint.

- 30 Septembre 1834 :

Nous sommes sous le règne de Louis Philippe (Monarchie de Juillet), Mr. HUYN Paul de Vernéville, rentier est nommé maire ; il le restera jusqu'en 1896 alors que nous sommes sous le régime de l'Empire allemand, après avoir franchi la deuxième République et le Second Empire. Il aura comme adjoints successifs MMrs. COLME Jean, AMARD Félix-Nicolas, BOULANGER Amédée, BOULIER Jean-Louis et WATRIN Etienne-François.

- 27 Septembre 1896 :

Mr. BOULIER Adolphe devient maire et Mr. WATRIN Etienne-François reste adjoint. Mr. POUILLIEUX Emile remplace Mr. WATRIN comme adjoint le 15.8.1914.

- 2 Juillet 1932 :

Mr. WATRIN Arthur est élu maire, Mr. POUILLIEUX Emile reste adjoint. Le 18 Mai 1935, Mr. BOULIER Ernest devient adjoint et démissionne le 21 Mars 1937, Mr. OBLET Jules le remplace jusqu'en 1940.

- 6 Octobre 1945 :

La guerre terminée, Mr. LEGROS René est élu maire et Mr. GIRARD Gabriel, adjoint. Ils seront tous deux réélus le 31 Octobre 1947.

- 4 Mai 1954 :

Monsieur LEONARD Jules est élu maire, Monsieur BOULIER Ernest est adjoint.

- 14 Mars 1959 :

Monsieur LEONARD Jules est réélu maire et Monsieur BOULIER Ernest, adjoint.

- 26 Mars 1965 :

Monsieur WATRIN Gabriel est élu maire et Monsieur LEONARD Jules est adjoint.

- 26 Mars 1971 :

Monsieur WATRIN Gabriel est réélu maire

avec Monsieur LEONARD Jules comme adjoint.

**Enfin, le 15 Mars 1977, Monsieur WATRIN Gabriel est réélu maire avec Messieurs BOULIER Jean-Paul, 1er adjoint et BLADT Christian, 2ème adjoint.**

## **QUELQUES DATES au siècle dernier**

- 15 Fructidor an 12 :

Le Conseil Municipal dit que l'on ne peut que louer la demande faite par Monsieur Le Maire au nom de la commune, que depuis la révolution, la jeunesse étant sans principe, sans moeurs faute de religion. Aujourd'hui, un gouvernement sage et docile veut rétablir cette religion qui était le principe par nos ancêtres que de malheureuses circonstances avaient forcé d'abandonner malgré eux.

- 11 Janvier 1824 :

Le Conseil Municipal désigne le bureau de Metz le plus à portée de recevoir les lettres par la voie du piéton de la commune. Le facteur de Mars-la-Tour qui est chargé de les apporter ici, fait éprouver du retard car les lettres datées de Metz même, ne parviennent que très longtemps après leurs dates.

- 1830 :

D'après la loi du 22 Mars 1830 portant la création de la Garde Nationale à Vernéville la compagnie comprend 87 hommes, commandés par : 1 capitaine, 1 lieutenant, 2 sous-lieutenants, 1 sergent-major, 1

sergent fourrier, 6 sergents et 12 caporaux qui sont élus parmi la population tous les 3 ans. Cette compagnie a pour but de défendre la royauté constitutionnelle, la charte et les droits qu'elle a consacrés, maintenir l'obéissance aux lois, conserver ou rétablir l'ordre sur la voie publique.

- 23 Avril 1840 :

Par ordonnance royale la commune de Vernéville est autorisée de tenir 2 foires annuelles ; elles se tiendront les deuxièmes lundis de mars et septembre chaque année sans interruption.

- 5 Avril 1844 :

Le Conseil Municipal considérant que la commune a une population de 735 habitants et que le chiffre de la patente s'élève à 775 F, ce qui est la preuve d'un commerce considérable, demande qu'un service rural journalier de poste et d'une nécessité urgente demande que Monsieur Le Préfet intervienne auprès de l'administration des Postes, cette faveur étant accordée à la plupart des communes environnantes qui sont en général, moins importantes.

- 1er Avril 1850 :

Le nombre des élèves de deux sexes étant de 115, l'instituteur malgré tout son zèle, ne suffit plus. Le Conseil Municipal demande une institutrice et que les sexes soient séparés. Il décide de construire une école. (Montant du devis : 4.950 F.).

- 17 Septembre 1854-1855 :

Le Conseil Municipal décide de transférer le cimetière en dehors du village. Une épidémie fait 75 victimes dont 55 du 31.8 au 7.9. Nombre d'habitants au 11 décembre : 733.

- 15 Avril 1862 :

Vu l'état de vétusté de l'ouvrage public, le Conseil Municipal en décide la construction d'un autre.

- 10 Février 1868 :

Etant donné le nombre de filles fréquentant l'école qui est de 62 et qui serait probablement de 80 ou 90 s'il existait une salle d'asile, le Conseil Municipal demande à Monsieur le Préfet une seconde institutrice.

- 30 Mai 1869 :

Le Conseil Municipal décide de fixer définitivement la fête patronale au deuxième dimanche de Juillet de chaque année.

- 24 Décembre 1876 :

Le Conseil Municipal décide la construction d'une nouvelle église, l'ancienne datant de 1739 est trop petite. Une souscription chez les habitants a rapporté 23.600 marks ; le coût s'élèvera à environ 42.000 marks. Le Conseil Municipal décide de faire un emprunt de 6.600 marks. Demande de subvention 11.600 marks. Fin des travaux 1880-81.

- 13 Janvier 1878 :

Autorisation est donnée de maintenir les 6 débits de boissons du village et des 2 de Malmaison.

- 7 Juin 1885 :

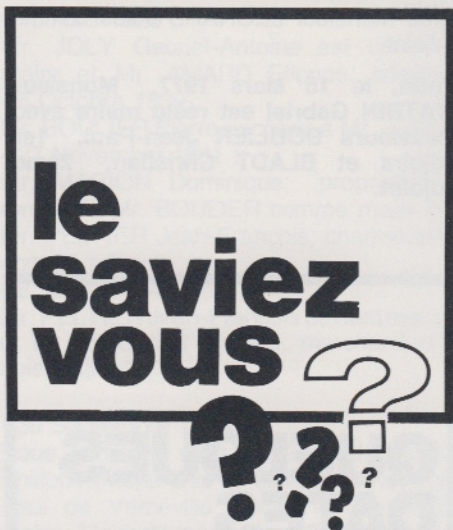
Population : 650 habitants, le Conseil Municipal demande la création d'un bureau des douanes.

- 27 Mars 1898 :

Le Conseil Municipal décide la construction d'un nouveau presbytère.

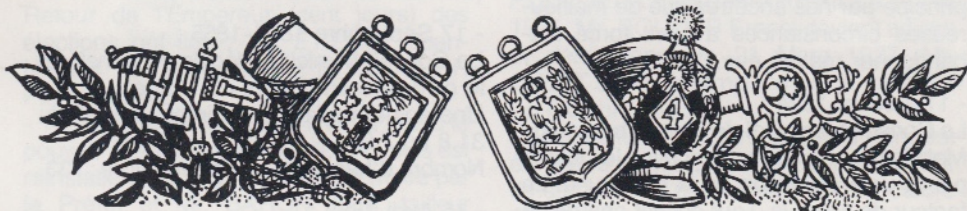
- 17 Juillet 1904 :

Décision de participer à la création du Syndicat de la conduite d'eau du plateau Gravelotte - Saint-Privat.



Au cours du siècle dernier, des pièces de monnaies anciennes ont été trouvées sur le territoire de notre commune et dans les environs.

Il s'agit de «quarts de statère» en or de la peuplade des MEDIOMATRIKS de type TARQUIMPOL-VERNEVILLE qui portent sur l'avvers, PEGAZE aux ailes déployées. Il existe plusieurs variantes de ces pièces dont le poids varie entre 1,16 et 2,11 grammes. Ces monnaies ont été frappées il y a 2000 ans à VERNEVILLE dans les années 100 à 50 avant Jésus-Christ.



# LA VIE SCOLAIRE

## EFFECTIFS DE L'ANNEE SCOLAIRE 1980 1981.



- Ecole rue d'Amanvillers : CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2 : 23 élèves.
- Ecole rue du Télégraphe : SE - CP ; 20 élèves.

La Direction de l'Ecole incombe à Monsieur LECLAIRE depuis septembre 1976. Son adjoint, Monsieur WAGNER, nommé en remplacement de Madame SALVI, depuis la dernière rentrée scolaire est responsable de la «Petite Ecole» selon l'expression locale. Bienvenue à ce nouvel enseignant.

### Scolarisation en section enfantine.

La section enfantine accueille les enfants de 4 ans et demi révolus. A la rentrée scolaire 1980-1981, 9 enfants nés en 1975, et 5 enfants nés en 1976 ont été scolarisés.

### Contact avec les parents.

Le Comité des Parents n'ayant pu se former cette année, le personnel enseignant se tient, toutefois, à la disposition des parents pour tous problèmes particuliers concernant les enfants.

## Dates des vacances scolaires.

- Février 81 : du samedi 14.02.1981 après la classe au lundi 23.02.1981 au matin.
- Printemps 81 : du samedi 4.04.1981 après la classe du mardi 21.04.1981 au matin.
- Début des grandes vacances 1981 : du samedi 11.07.1981 après la classe.
- Rentre scolaire 1981-82 : mardi 22.09.1981.

## Comité des Fêtes de l'Ecole.

«Quand une Fête scolaire conduit ..... sur les pistes de ski .....»

- En 1978, les parents d'élèves et le personnel enseignant ont créé un Comité des Fêtes de l'Ecole avec pour objectifs :
- la participation des enfants à des activités extra-scolaires,
  - la création d'animation dans le village,
  - le départ des enfants en classe de neige.

Depuis Février 1981, le Comité des Fêtes de l'Ecole de Vernéville a décidé de se regrouper sous une nouvelle appellation : «ASSOCIATION SOCIO - CULTURELLE DE L'ECOLE DE VERNEVILLE.

Cette association qui regroupe parents et enseignants de Vernéville a pour but de :

- favoriser la pratique sportive scolaire et extra-scolaire des enfants,
- d'organiser des loisirs de la collectivité dans son ensemble par le moyen de conférences, réunions amicales, séances artistiques, fête de l'école.

Toutes ces manifestations devront permettre aux enfants de partir chaque année en classe de neige.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues au sein de cette Association, qu'elles aient ou non des enfants scolarisés.

## De nombreuses manifestations ont eu lieu :

- 24 juin 1977 : fête scolaire.
- 24 juin 1978 : feux de la St-Jean.
- 26 juin 1979 : fête scolaire.
- Mars 1980 : soirée «Pastachouta».
- Juin 1980 : soirée diapositives sur la spéléologie.
- Juin 1980 : feux de la St-Jean.



Les résultats de ces manifestations furent probants. Chacun, adultes et enfants purent se retrouver dans une ambiance de détente et de joie.

C'est ainsi que grâce au concours de toutes ces bonnes volontés, du 7 au 12 janvier 1980, 21 garçons et filles de l'Ecole, rue d'Amanvillers, se sont retrouvés à XONRUPT-LONGEMER sur les pistes de ski vosgiennes.

Ils ont pu découvrir le travail du sculpteur sur pierre, admirer les sculptures sur bois, enquêter dans deux scieries vosgiennes, et comparer l'énergie utilisée (l'eau dans l'une et l'électricité dans l'autre).

L'après-midi, fut pour eux le moment de s'initier à la pratique du ski alpin. Ce fut pour les enfants, également, une première expérience de vie collective.

Cette année encore, ils auront le plaisir de retrouver les pistes de ski au «Goutridos» près de GERARDMER, et ce, du 30 mars au 4 avril 1981.

Et c'est un grand merci, qu'ils adressent à tout le village, à leurs parents, aux représentants de la Municipalité, et au Conseil Général de la Moselle.

#### ACTIVITES SPORTIVES DE L'ECOLE.

Au cours de l'année scolaire 1979-1980, les élèves ont participé également à de nombreuses activités sportives :

- deux équipes de Hand-ball : filles et garçons ont disputé plusieurs matchs entre les équipes de Roncourt - Ste Marie aux Chênes - Montois-la-Montagne - Amanvillers et St-Privat la Montagne.

- Les élèves ont participé aux épreuves d'endurance à Montois-la-Montagne en Février 1980, aux épreuves d'athlétisme à Ste Marie aux Chênes en Juin 1980.

- L'aboutissement des séances de piscine (financées entièrement par la Commune) s'est soldé par la participation des élèves au Challenge de la Ville d'Ars-sur-Moselle.



# LA GYM... au féminin

## GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN DE VERNEVILLE.

Cela fait maintenant 2 saisons que la gymnastique d'entretien a été instituée à Vernéville et licenciée à l'UFOLEP de Moselle.

Réservée à toutes les femmes de 16 à 60 ans le club comprend 25 licenciés se décomposant ainsi :

Le Comité :

Présidente :

Madame BRUNOT Christiane.

Vice-Présidentes :

Mesdames GIRARD Colette et OBLET Claudine.

Secrétaires :

Mesdames GIORGIANI Liliane et

VERRY Monique.

Trésorerie :

Mesdames REISCH Léone et ZIEGLER Joëlle.

Entraîneur :

GIORGIANI Antoine.

Membres :

Toutes licenciées.

Les séances ont lieu tous les mardis de 8 H 30 et 9 H 30 à la salle des Sports du Château de Vernéville.

Grande réussite, telle fut notre marche pédestre de Juin 80.

Tout porte à croire que cette entreprise



obtiendra un immense succès le 14 Juin 81 pour une nouvelle randonnée.

Avis aux amateurs !

Pour les fervents de natation, plusieurs sorties sont prévues à la piscine Lothaire de Metz.

Les amoureux de la neige ont pu chausser leurs skis le week-end du 2 Février 81.

Bilan positif et encourageant pour l'avenir.

Ambiance chaleureuse, gaieté et efforts telles sont les conditions requises pour une bonne santé.



# sport



# FC Vernéville



Le Comité :

Président d'Honneur WATRIN Gabriel -  
Président actif : GRENOUILLET B. -  
Vice-Présidents : LECLAIRE - MAURY  
Claude.

Secrétaire et trésorier : J.M. KARMAN.  
Entraîneurs : GIORGIANI - GUERNIER -  
THEOBALD - ZIEGLER.

Membres : Théobald Arnaud. Délégués :  
ANCEL H. - THEOBAL Ch. - LABRIET Ch.  
Le F.C. VERNEVILLE se porte bien.  
L'équipe première termine championne  
d'automne dans son groupe. Son ambition  
est la montée en deuxième division, ce qui  
est très possible, car le club dispose  
actuellement d'un arbitre et d'équipes de  
jeunes, ainsi que d'entraîneurs dévoués.  
Notons que les séances d'entraînement  
sont maintenant facilitées grâce à l'instal-  
lation d'un éclairage fort satisfaisant sur le  
stade.

Deux équipes de jeunes, minimes et  
pupilles, ont été engagées cette saison en  
ligue de Lorraine de football, malgré un  
effectif réduit.

Aussi, il est rappelé que tous les enfants  
intéressés par la pratique de ce sport,  
peuvent participer aux séances d'entraîne-  
ment tous les mercredis après-midi sous la  
conduite de Claude ZIEGLER.



Pour aider aux finances du club, diverses manifestations ont été organisées cette année : rallye de printemps, fête patronale, ainsi que diverses réunions amicales. La salle du foyer qui sert momentanément de vestiaire, a dû se munir récemment d'un chauffage à air pulsé. Cette salle dernièrement rénovée, est à la disposition de tous

les villageois pour l'organisation de manifestations diverses et fêtes familiales. En souhaitant que la bonne entente régnant entre le Conseil Municipal et les Comités FSV et FCV se poursuive, nous sommes heureux de vous souhaiter une bonne et heureuse année 1981.

**ALLEZ  
VERNEVILLE!**

# NOTRE PAROISSE

Biens Chers Amis,

Depuis le dernier Bulletin, la vie paroissiale a été un peu en veilleuse ! S'il est vrai que l'immense majorité des habitants de Vernéville sont baptisés, notre Paroisse s'endort et semble se laisser aller à la facilité et à l'indifférence, quant à sa vie de Foi. La Foi en effet comme l'Amour, est Vie, et se nourrit par la prière et la pratique de certains gestes qui prennent leur valeur communautaire autour de l'Eucharistie du Dimanche. Si non, la Foi n'est qu'un vague sentiment qui n'engage plus le baptisé à vivre sur la route tracée par le Christ : voie où l'effort et le renoncement souvent sont indispensables.

Il serait bon que chacun d'entre-nous se pose cette question : «Où est ma Foi de Chrétien» ?

«Comment ma Foi agit-elle sur ma vie de tous les jours» ?

«Comment se rattache t-elle à une Communauté» ?

Les Fêtes de Noël que nous célébrons chaque année, nous rappellent que le Christ est venu nous sauver, en nous rassemblant autour de Lui.

Sommes-nous de ceux qui se laissent rassembler par Lui ?

Votre Curé.

## **Evènement religieux dans notre Paroisse en 1980.**

- Baptêmes :

Ont été faits enfants de Dieu et membres de la Famille du Christ, en notre église :  
le 17 Février : Catherine Charlotte FRANÇOIS.



Le 29 Juin : Claire Nathalie BIRENNE.  
Le 20 Juillet : Emmanuelle UNTEREINER.  
Le 24 Août : Vincent BOSCHER.  
Le 14 Décembre : Emmanuelle MATHIS.

Mariages :

Se sont unis devant Dieu en notre église :  
Le 12 Avril : Jean-Marc WATRIN et Martine MAURY.

Le 20 Décembre : Daniel EBERLAND et Corine WAGNER.

Décès :

La messe d'enterrement de Léon THONATTE a été célébrée en notre église  
le 10 mars : de Vve BOULIER Marie Léa le  
11 Mars, de Charlotte LEMAIRE le 24 Juin,  
de Vve MOGENOT Yvette le 6 Octobre.  
La Communauté Paroissiale prend part à la joie des uns comme à la peine des autres.

1ère Communion :

Ont reçu Jésus pour la première fois en notre église :

le 11 Mai : Nathalie MEYER, Olivier MEYER, Catherine CASSAT, Murielle CASSAT, Sandrine LEHNEN.

Confirmation :

Ont été confirmés en l'église de Gorze le  
26 Avril : Patrick THEOBALD, Christophe VERY, Frédéric SCHINTU, Christine GIORGANI.

Divers :

Le chauffage de notre église a été remplacé tout récemment par un chauffage à soufflerie au gaz.

L'ancien chauffage, vieux de 26 ans, n'était plus en état de fonctionner et de plus, n'était plus conforme aux normes de sécurité.



Vue du projet retenu du futur Monument aux Morts de VERNEVILLE.



View of residential area from the top of the hill.



Photo aérienne du village.

# A L'HONNEUR

Médaille d'Honneur à Monsieur  
GRENOUILLET Justin.

Le deuxième dimanche d'Avril 1978, Monsieur Justin GRENOUILLET s'est vu remettre la médaille d'Honneur Départementale et Communale des mains du Maire de la commune.

Cette médaille venait récompenser 35 années de dévouement et de présence assidue au sein du Conseil Municipal. En quelques mots, le Maire retraça l'action du récipiendaire au sein de ce dit Conseil. Un vin d'honneur clôtura cette cérémonie qui s'est déroulée dans la salle du Foyer et où une nombreuse assistance avait tenu à rendre hommage à Monsieur GRENOUILLET et à son épouse qui étaient également entourés de leurs parents et amis, ainsi que des Conseillers Municipaux.



# REMISE DE MEDAILLES



Le jour de la fête de mères 1979, quatre mères de famille méritantes se sont vues remettre la médaille de la famille française. Dans la salle du foyer, trois de ces mamans émues ont écouté Monsieur WATRIN, Maire leur parler avec beaucoup de simplicité et de gentillesse, de l'amour et de l'attachement de l'enfant à la mère. Ensuite, Maître RINGENBERG, Conseiller Général du Canton prit la parole pour féliciter les mamans et leur remit les médailles.

Après un vin d'Honneur, et pour terminer cette fête, les enfants des écoles, sous la direction de leur Directeur Mr. LECLAIRE, ont chanté en l'honneur de ces mamans méritantes.

Sur la photo, vous voyez, entourées de Monsieur WATRIN et Maître RINGENBERG, Madame HANRIOT Andrée, Olga KARMANN, THEOBALD Gervaise ; Madame GUERNIER Anne étant en vacances, c'est à une de ses filles qu'à été remise cette distinction.





LA VIE DANS LA COMMUNE

# Bureau d'aide social B.A.S.

Au service de toutes et de tous, le BUREAU d'AIDE SOCIALE ou B.A.S. est un organisme spécialisé dans les cas sociaux.

Les attributions du B.A.S. sont triples :

- constitution des dossiers
- action de prévoyance, d'entraide et d'hygiène sociale
- coordination avec l'action des organismes publics ou privés.

L'administration du B.A.S. est confiée à une commission administrative composée de 9 membres ainsi répartis :

- le Maire, Président de la Commission,
- 3 Conseillers Municipaux élus par le Conseil Municipal,  
(MM.ANCEL Urbain - MATHIS Paul -  
POUILLIEUX Roger).
- 5 Représentants privés dont le choix est approuvé par le Préfet (MM. FORD Frédéric - TONDS Louis - OBLET Albert - WATRIN Bernard - WATRIN René).

## Les travaux du B.A.S. durant l'année 1980.

Au cours de l'année 1980, le B.A.S. s'est réuni pour :

- examiner différents dossiers de demande d'aide sociale.
- Organiser le repas des personnes âgées de notre village.
- Distribuer les colis aux anciens absents lors du repas.
- Décider de l'envoi d'un mandat de 100 F. aux jeunes hommes de la commune, actuellement sous les drapeaux.

# LES ENFANTS

## LES ENFANTS.

Le Père Noël est toujours au rendez-vous avec tous nos enfants. De la naissance jusqu'à la sortie de l'école, il leur remet un sachet de friandises. Cette visite a eu lieu dans la salle du foyer.

A cette occasion, Monsieur LECLAIRE, Directeur d'Ecole, nous a projeté des films réalisés au cours des classes de neige.



# LES PERSONNES AGEES

## Les personnes âgées.

C'est maintenant une tradition, tous les ans à la mi-décembre, les anciens de la Commune sont conviés par le Conseil Municipal et le Bureau d'Aide Sociale à un repas qui est servi en leur honneur au cours d'une sortie. En 1980, il a été décidé que des colis d'une valeur équivalente au prix d'un repas seraient distribués aux personnes âgées qui ne peuvent plus se déplacer ou qui n'ont pu assister à ce repas.



Nous remercions particulièrement Monsieur Jean WATRIN, Président du Syndicat des patrons-boulangers de la Moselle, Enfant de Vernéville, qui a offert le dessert et les brioches incluses dans les colis.



# Centre de Vernéville

Lors du dernier bulletin municipal, nous avons évoqué l'historique de L.A.D.A.P.T. et du Centre de VERNEVILLE ainsi que son fonctionnement.

Depuis, quoi de neuf au Centre de Réadaptation ?

De nouveaux services ont démarré :  
- un atelier de fabrication de prothèses pour tous types d'amputation.

- Une section de jardinage dans le cadre du réentraînement à l'effort et au travail.

En ce qui concerne le développement des possibilités de soins, ceux-ci sont dorénavant dispensés, non seulement en régime « d'interne », mais aussi en tant que : demi-pensionnaire avec retour tous les soirs dans le milieu familial.

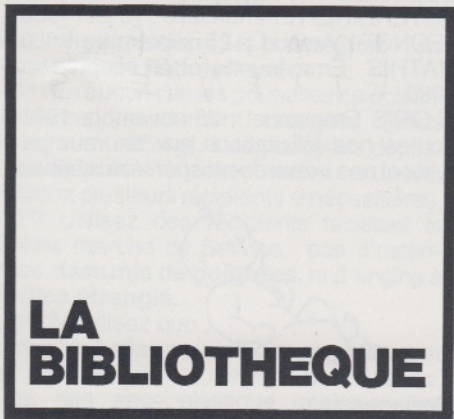


Externe : concernant principalement des séances de rééducation en kinésithérapie d'une durée d'une à deux heures et ceci pour les DEUX SEXES, le trajet pouvant être assuré en voiture sanitaire légère avec prise en charge intégrale par les organismes sociaux.

Par ailleurs, il existe la possibilité de consultations spécialisées assurées par le Médecin-Chef de l'Etablissement, sur rendez-vous, dans les domaines :

- traumatiques et orthopédiques.
- Rhumatisme et neurologie.
- Appareillage (prothèses, orthèses).

Tous ces services nouveaux fonctionnent et tout un chacun peut donc y faire appel. Cependant, il reste un grand problème à résoudre : l'amélioration de la qualité de l'hébergement du régime d'hospitalisation à plein temps.



## LA BIBLIOTHEQUE

Après une période de démarrage assez lente, le dépôt de la Bibliothèque Centrale de Prêt de Vernéville a conquis ses lettres de noblesse.

Chacun de nos fidèles lecteurs connaissent les rayons de la bibliothèque ; ils retrouvent leurs livres favoris : du roman policier au roman d'anticipation, les documentaires sur le bricolage, la pêche ou la chasse.

Les nouveaux lecteurs seront accueillis avec plaisir.

Détails pratiques :

Le prêt des livres est entièrement gratuit ; en effet, la municipalité prend à sa charge la cotisation annuelle.

La Direction étudie actuellement cet aspect qui ne pourra se résoudre que par la construction d'un nouveau bâtiment à chambres individuelles. La réalisation de ce projet devient de plus en plus indispensable pour le bon fonctionnement de l'établissement.

Comme vous le savez, l'O.N.U. a proclamé 1981 comme année internationale des personnes handicapées.

Dans le cadre de cette année, le Centre organise pour l'Ascension, des journées d'étude placées sous l'aspect de PLEINE PARTICIPATION ET EGALITE DANS LA VIE ACTIVE.

En même temps se situera une exposition de véhicules automobiles aménagés pour divers types d'handicap.

Le Centre fera, en temps voulu, une plus large information de l'intention des habitants de VERNEVILLE.

La permanence est assurée tous les jeudis de 17 à 18 heures, à la Mairie-Ecole, rue d'Amanvillers.

Quelques chiffres :

Nombre de prêts en 1980 :

- Romans : 630
  - Documentaires : 108
  - Livres d'enfants : 921
- soit au total : 1659 livres.

Un résultat encourageant pour le dépôt de Vernéville....



# ETAT CIVIL

## 1978

### Naissances :

MATHIS Cécile : 17 janvier 1978.  
ANCEL Mylaine : 9 mars 1978.  
MORETTE Alexandre : 11 mars 1978.  
CENEDA Lauriane : 3 avril 1978.  
LEGENDRE Erwan : 1<sup>o</sup> Décembre 1978.  
LAVALLEY Caroline : 23 décembre 1978.  
Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos voeux de prospérité aux bébés.

### Mariage :

DALLA VECCHIA Patrice et GRENOUILLET Marie-Claude : 15 Juillet 1978.  
Nos meilleurs vœux de bonheur.

### Décès :

SCHWALLER Martine : 6 août 1978.  
WATRIN Marie-Emilie : 8 septembre 1978.  
Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

## 1979

### Naissances :

DUBREUIL Damien : 6 février 1979.  
ROMY Laetitia : 13 février 1979.  
LEONARD Thomas : 26 juin 1979.  
FRANÇOIS Catherine : 4 décembre 1979.  
DALLA VECCHIA Virginie : 12 décembre 1979.

### Mariages :

WEILER Joël et VALENTIN Marie-Pierre : 7 avril 1979.  
HANRIOT Gérard et GRENOUILLET Viviane : 8 septembre 1979.  
HALTER Rémy et SZAMBELAN Thérèse : 15 septembre 1979.  
Nos meilleurs vœux de bonheur.

### Décès :

AUCLAIRE Monique : 20 Juillet 1979.  
Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

## 1980

### Naissances :

BOSCHER Vincent : 11 mai 1980.  
UNTEREINER Emmanuelle : 13 juin 1980.  
LEONORI Arnaud : 25 septembre 1980.  
MATHIS Emmanuelle : 29 septembre 1980.  
FLORIS Emmanuel : 25 novembre 1980.  
Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.



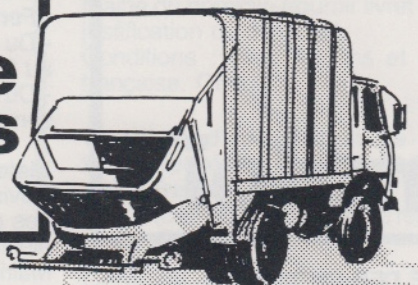
### Mariages :

FOGIÉL Alain et GUERNIER Bernadette : 11 avril 1980.  
WATRIN Jean-Marc et MAURY Martine : 12 avril 1980.  
JOLAS Guy et MARTIN Lysiane : 23 août 1980.  
EBERLAND Daniel et WAGNER Corinne : 20 décembre 1980.  
Nos meilleurs vœux de bonheur.

### Décès :

UDRON Jacques : 6 janvier 1980.  
THONNATTE Léon : 8 mars 1980.  
LEMAIRE Stanislaw : 9 juin 1980.  
MOGENOT Yvette : 3 octobre 1980.  
BETTINI ermenegildo : 18 octobre 1980.  
Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

# Ramassage des ordures



## Les jours de collecte sont les suivantes

- Vernéville - Village : mardi et vendredi.
- Malmaison : mercredi.

## Recommandations et consignes du Syndicat de nettoyage :

- 1°) En aucun cas les poubelles ne doivent être trop lourdement chargées (poids maximum : 25 kg). Les poubelles dépassant ce poids maximum **seront refusées**. Utilisez plusieurs récipients si nécessaires.
- 2°) Utilisez des récipients facilitant la bonne marche du Service : pas d'ustensiles **démunis de poignées**, ni d'engins à **orifice étranglé**.
- 3°) N'utilisez que :
  - des poubelles **munies de couvercles**, et si possible de couvercles hermétiques,
  - ou des sacs plastique (mais en les ficelant).

- 4°) Placez les récipients le plus près possible en bordure de route (1,50 m maximum).

- 5°) Ne sont collectées que les ordures ménagères (à l'exclusion des gros déchets, gravats, matériaux de démolition, déchets de jardin, etc...).

- 6°) Pour l'esthétique de notre commune, il est demandé de bien vouloir rentrer les poubelles vides, **assez rapidement**, après le passage de la benne.

# emploi

## POINTAGE DES CHOMEURS.

Calendrier de pointage 1981 :

- 1ère quinzaine : contrôle avant le 10 de chaque mois.
- 2ème quinzaine : contrôle avant le 22 de chaque mois.

Février : Vendredi 6 / Vendredi 20.

Mars : Vendredi 6 / Vendredi 20.

Avril : Mardi 7 / Mardi 21.

Mai : Vendredi 8 / Mardi 19.

Juin : Mardi 9 / Vendredi 19.

Juillet : Mardi 7 / Mardi 21.

Août : Vendredi 7 / Vendredi 21.

Septembre : Mardi 8 / Vendredi 18.

Octobre : Vendredi 9 / Mardi 20.

Novembre : Vendredi 6 / Vendredi 20.

Décembre : Mardi 8 / Vendredi 18.

**Remarque importante :** Les demandeurs d'emploi devront comme par le passé, respecter ces dates de contrôles fixées. Aucun rattrapage ne sera possible, ni en Mairie, ni à l'A.N.P.E., 48 heures après ces jours fixés.

### Fermetures des colombiers :

- Du 15 mars au 15 Avril 1981 et du 1er Mai au 31 Mai 1981 : semilles de printemps.
- Du 1er Octobre au 15 Novembre 1981 : semilles d'automne.

### Listes électorales :

Révision des listes électorales.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront désormais reçues en Mairie toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus.

Toutefois, la Commission Administrative compétente pour l'examen des demandes ne peut se réunir qu'à compter du mois de Septembre.

Il appartient donc à chaque électeur concerné :

- nouveau venu dans la commune
- jeunes gens ayant atteint la majorité de venir s'inscrire à la Mairie, en vue de leur inscription sur les listes électorales.

# à savoir

## **Extrait d'acte de naissance.**

Mairie du lieu de naissance (indiquer date de naissance, nom et prénoms). Gratuit et une enveloppe timbrée.

## **Extrait d'acte de mariage.**

Mairie du lieu de mariage (indiquer date du mariage, nom et prénoms). Gratuit et une enveloppe timbrée.

## **Extrait d'acte de décès.**

Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile (indiquer date de décès, nom et prénoms). Gratuit et une enveloppe timbrée.

## **Fiche d'état civil (familial et individuelle).**

Mairie (fournir livret de famille ou extrait de naissance ou carte nationale d'identité française datant de moins de 10 ans). Gratuit.

## **Certificat de vie.**

Mairie du domicile (fournir livret de famille ou carte d'identité). Gratuit.

## **Carte nationale d'identité.**

Mairie (fournir deux photos d'identité, extrait de naissance ou livret de famille, justification du domicile). Coût : 60 F.

## **Certificat de nationalité française.**

Greffe du Tribunal d'Instance du domicile (fournir livret de famille, fiche d'état civil, et tous documents prouvant la nationalité).

## **Passeport.**

Mairie (fournir carte d'identité, deux photos, extrait de naissance, ou livret de famille). Coût : 200 F.

## **Livret de famille.**

Mairie du lieu de mariage (en cas de perte, fournir l'état civil des conjoints et enfants et un certificat établi par le Commissariat de police). Gratuit.

## **Carte d'électeur.**

Mairie du domicile (fournir livret de famille, justification du domicile).

Conditions : avoir 18 ans et nationalité française. Gratuit.

## **Certificat d'autorisation de sortie du territoire délivré aux mineurs de nationalité française.**

Mairie (demande à faire par le représentant légal). Gratuit.

## **Certificat de vaccination.**

Mairie du domicile (fournir les certificats originaux ou le carnet de santé de l'enfant). Gratuit.

## **Numéros de téléphone à retenir :**

- **Pompiers** : tél. 18

- **Mairie** : tél. 730.22.83 -

Heures d'ouverture : de 17 à 19 heures (mardi et vendredi).

- **Bureau P.T.T.** : tél. 730.55.86 -

Heures d'ouverture : de 8 H 30 à 12 H et de 15 H à 18 H du lundi au vendredi - de 8 H 30 à 11 H 30 le samedi.



## **Date à retenir :**

Fête patronale. Le 2ème dimanche de Juillet.



# JOUONS mots croisés

## Horizontalement.

I. Si nous y restons, c'est que nous nous y plaisons.

II. Il est sot est têtue. On y mettait les betteraves, maintenant, c'est le maïs.

III. Consonne double. Nombreux sont ses auditeurs à VERNEVILLE. Est couché.

IV. Celles de l'orge se font à la St-Georges nous dit le dicton.

V. Ecart de VERNEVILLE où les maisons ne sont pourtant pas plus mal qu'ailleurs.

VI. VERNEVILLE en fut victime fin 1944. Cela.

VII. Bons pour le chien. Enlevée. Abréviation sur un pli.

VIII. S'ils veulent l'être, les futurs ne doivent pas dire (non) au maire. Encourage le matador.

IX. Danse ou couleur. Il faut l'être pour partir.

X. Ce Saint devait aimer le foot et se vêtir en vert. Initiales qui nous rappellent de mauvais souvenirs.

## Verticalement.

1. Ils servent au transport de chevaux, ou à nettoyer le grain. Pour écouter le 2 du III horizontal, il suffit d'allumer le sien.

2. Adversaires. Commence à faire attention.

3. Note. Ce n'est pas bien. D'une seule couleur.

4. A mettre à la table avant l'arrivée des invités.

5. Pour être précise, elle ne doit pas être faite au pif.

6. Agglomérations du genre de VERNEVILLE.

7. Pronom personnel. Attachée. Saint des Hautes-Pyrénées.

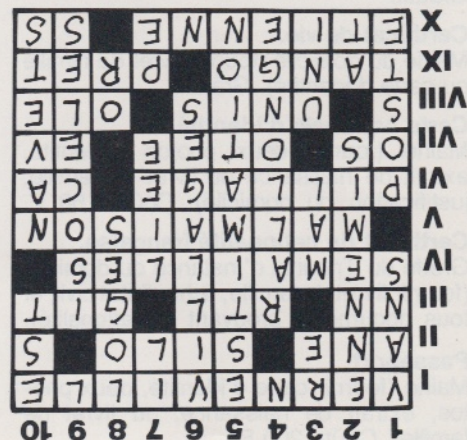
8. A VERNEVILLE, nous le sommes tous et... même nourris. Certains roulent dessus, mais, ils doivent être rares.

9. Qui ont deux côtés égaux.

10. Il est le premier à voir le soleil se lever. Excellents légumes ou mauvais films.

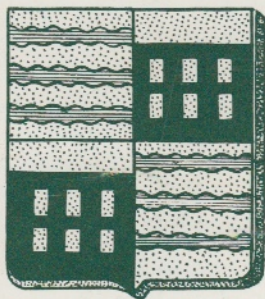


G.W.





la Grand´rue en 1900



*longue et heureuse vie à Vernéville*